https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1940

Rentrée 2007 : chiche, Monsieur le Recteur !

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -

Publication date: jeudi 1er février 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les 22 représentants de collèges et de lycées, réunis à Chalon/Saône, à l'occasion du Conseil Départemental du SNES-FSU du 1er février 2007, ont fait un premier bilan des conditions de préparation de la rentrée 2007 dans leurs établissements.

Septembre 2007 : rentrée sinistrée !

A l'évidence, celle-ci s'inscrit hélas dans la même logique que les précédentes : malgré la remontée des effectifs dans les écoles [1], l'administration ministérielle et rectorale obère l'avenir du Second Degré en y supprimant massivement des postes d'enseignants au prétexte de la baisse actuelle du nombre d'élèves. Ainsi, 264 Equivalents Temps Pleins (ETP) sont retirés à l'académie de Dijon, dont 188 dans les Lycées d'Enseignement Général et Technologique. Après la perte de 186 ETP en 5 ans, les 53 collèges de Saône-et-Loire se voient encore durement frappés par le retrait de 41 Equivalents Temps Pleins, ce qui devrait donner lieu à la suppression d'une cinquantaine de postes définitifs.

Le Ministère, qui supprime environ deux fois plus de postes que ce que pourraient justifier les effectifs d'élèves et les départs en retraite, a dû rechercher de nouvelles sources d'économies pour préparer cette rentrée 2007 : la diminution des heures de décharges induites par les décrets réformant les obligations de service des enseignants lui permet de récupérer 78 ETP dans l'académie de Dijon.

Mais de toute évidence, les moyens retirés aux établissements de Saône-et-Loire iront au-delà de la simple prise en compte de la baisse des effectifs et des heures de décharges : la recherche d'économies supplémentaires provoque d'ores et déjà dans les établissements une pression sur l'offre de formation, notamment en langues ; celle-ci pourrait se traduire par la disparition de certains enseignements ou leur réduction de fait (limitation du nombre de groupes et/ou du nombre d'élèves pouvant en bénéficier).

Aucune discipline n'est d'ailleurs à l'abri de ces restrictions, la circulaire de préparation de rentrée (*BO* du 18/01/07) faisant explicitement référence au « droit à l'expérimentation » inscrit dans la loi Fillon (article 34) qui permet « d'assouplir les grilles horaires des enseignements ».

Copyright © SNES Dijon

Il est donc clair que les choix de l'administration ne sont nullement guidés par des préoccupations éducatives ou pédagogiques, comme le confirme sa volonté de cibler avant tout les suppressions de postes sur les départs en retraite, sans considération des besoins des établissements. Cela n'empêchera pourtant pas les nombreuses Mesures de Carte Scolaire (suppressions de postes d'enseignants en activité) qui marqueront très probablement la rentrée 2007, à moins qu'utilisant les possibilités ouvertes par les nouveaux décrets, l'administration n'impose à certains professeurs des compléments de services sur plusieurs communes ou dans une autre discipline pour sauvegarder certains postes.

Chiche, Monsieur le Recteur !

Syndicat national des enseignements de second degré

Face à cette situation extrêmement préoccupante, qui se traduira par :

– une nouvelle réduction de l'offre de formation dans notre département ;

– une nouvelle dégradation des conditions d'étude des élèves (effectifs, groupes, horaires disciplinaires) ;

– une nouvelle dégradation des conditions d'exercices des personnels (services à cheval, bivalence, mutations imposées, suppression de décharges) ;

le conseil départemental du SNES de Saône-et-Loire appelle l'ensemble des personnels :

- **à s'investir massivement dans la journée d'action de grève et de manifestation du 8 février**, pour la défense du pouvoir d'achat des fonctionnaires (à l'appel des fédérations de la Fonction Publique) et pour la défense du service public d'Education (à l'appel des Fédérations de l'Education nationale et de la section départementale de la FCPE) : **Assemblée Générale à 14 heures, rassemblement à 15 heures, Maison des Syndicats à Chalon/Saône.**
- **à dénoncer les conditions de la rentrée 2007 dans leur établissement :**
-
  - en organisant, avec l'appui des représentants des parents d'élèves, le défaut de quorum lors de la première convocation du Conseil d'Administration consacré à la rentrée 2007 ;
-
  - en participant au Conseil d'Administration lors de sa deuxième convocation et en y proposant au vote un vœu chiffrant les besoins de l'établissement ou en y lisant une déclaration au début de séance [2] ;
-

Copyright © SNES Dijon

- en faisant connaître la situation de l'établissement par voie de presse.

- **à réagir aux propos insultants de Monsieur le Recteur** dans le *Journal de Saône-et-Loire* [3] et à faire connaître la réalité de leur charge de travail en utilisant la lettre ouverte départementale « Chiche, Monsieur le Recteur ! » [4]

- **à faire connaître toutes les actions locales mises en œuvre à la section départementale du SNES-FSU** qui les diffusera sur son site Internet (rubrique « En direct des S1 »).

Syndicat national des enseignements de second degré

Fédération Syndicale Unitaire

PS:

Tous les articles relatifs à la préparation de la rentrée 2007 en Saône-et-Loire

---

[1] Dans les écoles de Saône-et-Loire, + 872 élèves de 2005 à 2007.

[2] Voir modèles dans le *Courrier de S1* nÂ°7 du 29/01/07.

[3] « Il faut admettre que temps des vaches grasses est terminé et que désormais seul le service effectif sera rémunéré » (*JSL* du 11/01/07).

[4] Voir proposition de lettre à télécharger ci-dessous, et à remplir collectivement dans l'établissement pour diffusion au Recteur, au Conseil d'Administration, à la presse, etc.

plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg
Chiche, Monsieur le Recteur !